



Écocentre® d'Ariège



janvier 2024

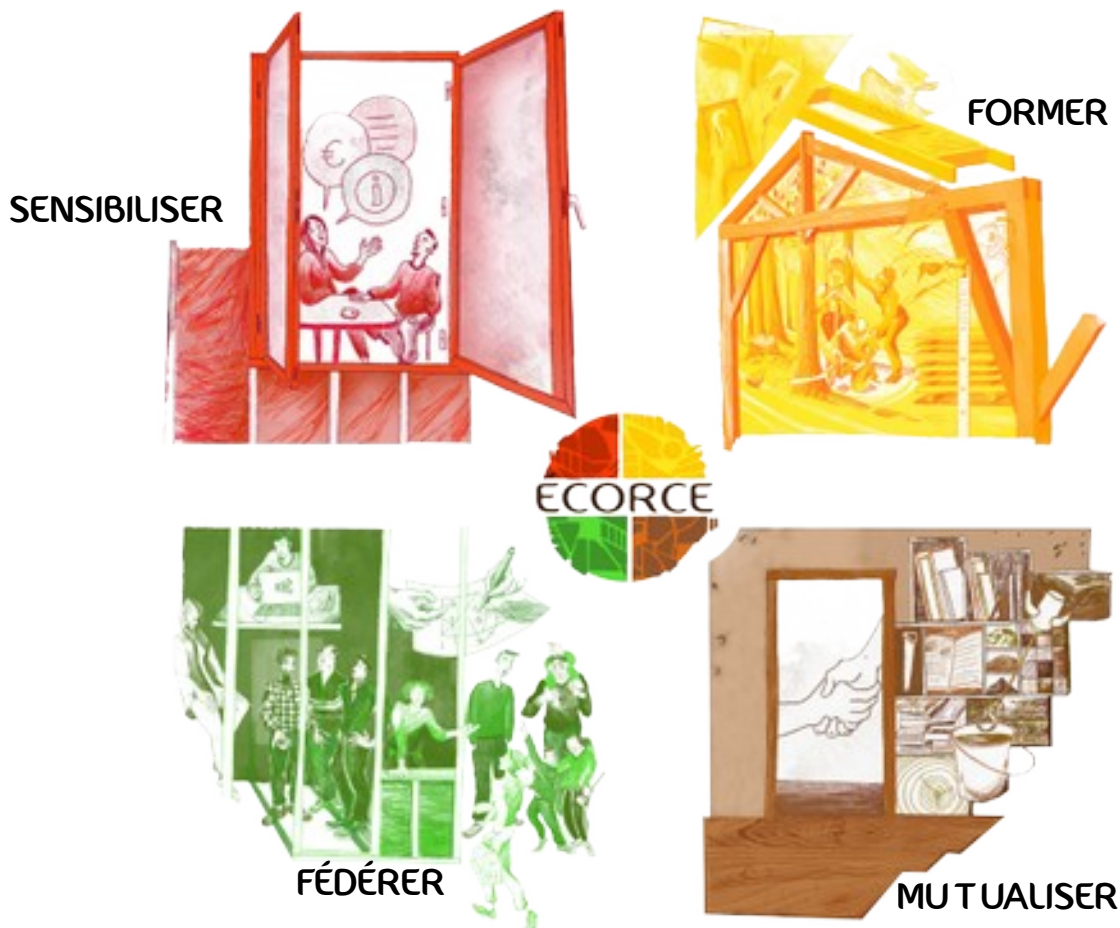
Sommaire

Présentation de l'association ÉCORCE.....	3
Qu'est-ce qu'un Écocentre® ?.....	4
Différents exemples d'Écocentres® en France.....	5
L'Écocentre® du Périgord.....	5
L'Écocentre® du Gers (Pierre & Terre).....	6
L'Écocentre® du Pays Lyonnais (Oïkos).....	7
L'Écocentre® de Savoie (Oxalis).....	8
L'Écocentre® du Perche (Écopertica).....	9
L'Écocentre® de Bourgogne (Acali).....	10
L'Écocentre® du Trégor.....	11
Le Gabion.....	12
L'écopôle de Concarneau.....	13
Pourquoi un Écocentre® en Ariège ?.....	14
Répondre à l'urgence climatique.....	14
Lutter contre la précarité énergétique.....	14
Développer un secteur économique.....	15
Améliorer la santé dans l'habitat.....	15
Un Écocentre® à Foix.....	16
Phasage et esquisse du projet.....	17
1. Aménagement d'un atelier de formation.....	17
2. Travaux sur « l'Orangerie ».....	18
3. Aménagement de l'étage du Picou.....	19
4. Valorisation agricole des terrasses et des extérieurs.....	21
5. Réfection d'autres bâtiments au sein du parc.....	22
Mise à disposition des locaux.....	23
Mise à disposition gratuite.....	23
Convention de mise à disposition de longue durée.....	23
Partenaires à associer au projet.....	24
Conclusion.....	26

Présentation de l'association ÉCORCE

ÉCORCE est une association Loi de 1901 qui a été fondée en 2005 à Mirepoix, à l'initiative de particuliers et de professionnels afin de **promouvoir l'écoconstruction**.

ÉCORCE a pour but de « *promouvoir l'éco-construction dans le respect de l'environnement et de l'humain par l'emploi de matériaux naturels, sains, locaux et peu énergivores et de techniques permettant d'économiser l'énergie, les ressources, de valoriser les rejets et de garantir confort et santé dans l'habitat* ».



ÉCORCE est dirigée par un Conseil d'Administration Collégial composé de plusieurs co-président·e·s tout·e·s sur un même pied d'égalité. Écorce emploie 2 salarié·e·s à temps partiel.

ÉCORCE a été labellisé en 2006 « **Écocentre® de l'Ariège et de l'Aude** » à une époque où nos activités se déroulaient aussi dans l'ouest du département de l'Aude.

ÉCORCE présente ainsi la particularité d'être **le seul Écocentre® à ne pas disposer d'un lieu physique** pour ses activités : nos activités se déroulent sur divers sites extérieurs que ce soit pour les formations ou les visites de maisons écologiques. Cette dépendance envers des lieux tiers est un frein important au développement de nos activités.

ÉCORCE a donc recherché un lieu sur lequel déployer ses activités.

C'est chose faite depuis le 17 juillet 2023 avec la mise à disposition de bâtiments à Foix, par la Chambre d'Agriculture d'Ariège.

Qu'est-ce qu'un Écocentre® ?

Un Écocentre® est un lieu d'information, de démonstration, d'expérimentation et de formation concernant les techniques écologiques dans le domaine du bâtiment, de l'énergie, de l'eau et du paysage.

Le terme « Écocentre® » avec le sous titre « *l'écologie pratique* » a été déposé au registre des marques de l'INPI par Jocelyne Cambuzat, cofondatrice de l'Écocentre® du Périgord en 2003. Le nom « Écocentre® » a été ainsi protégé pour éviter toutes les dérives, les fondateurs souhaitant que seuls les projets « véritablement écologiques » puissent partager cette appellation.

Les principes et missions d'un « Écocentre® » sont encadrés dans une charte. Les structures signataires de cette charte se sont regroupées en un Réseau d'Écocentres® qui agréé les nouvelles structures candidates. Il existe à ce jour 12 Écocentres®.



Les structures signataires de la Charte des Écocentres® s'engagent à proposer en permanence au moins quatre des six activités suivantes (Écorce mène les missions **en gras**) :

- **Information du public sur l'écoconstruction**
- *Appui aux auto-constructeurs*
- **Sensibilisation des jeunes publics.**
- **Formation professionnelle pour adultes**
- *Expérimentation, recherche sur les matériaux et les procédés.*
- **Promotion des ressources locales**

Différents exemples d'Écocentres® en France

Nous avons recensé ici un certain nombre d'Écocentres® différents pouvant être sources d'inspiration pour notre projet. Nous y avons inclus 2 lieux non-labellisés Écocentres® mais très proches tant au niveau des valeurs que des missions qui y sont menées.

L'Écocentre® du Périgord



Premier complexe écologique de ce genre en France réalisé courant 2004, l'Écocentre® du Périgord est un modèle d'écoconstruction. Ce lieu d'informations et de formations dans le domaine des techniques écologiques du bâtiment, de l'énergie, de l'eau et du paysage a pour vocation première d'apporter une réponse physique aux interrogations soulevées par l'écoconstruction.

De cette forte volonté est ainsi né un lieu de visite présentant des constructions écologiques et mettant en œuvre des matériaux sains et naturels.

L'Écocentre® du Périgord a initié le réseau des Écocentres® et anime la labellisation de nouvelles structures.

C'est un lieu de formation et un centre de ressources accessibles à tou·te·s qui traite aussi de permaculture.

L'Écocentre® du Périgord est aussi investi dans l'accompagnement des particuliers.

Les locaux sont proposés à la location ponctuellement : salles de réunions, de formation, mais aussi ateliers.



Site de l'Écocentre® du Périgord Limousin :

<http://ecocentre.org>

L'Écocentre® du Gers (Pierre & Terre)



L'Écocentre® Pierre & Terre a été construit en 2010-2011 sur le site de l'ancien lycée viticole de Riscle.

Le bâtiment est exemplaire via les matériaux utilisés et les techniques mises en œuvre qui sont respectueuses de l'environnement. La terre crue provient d'une carrière située à 80 km, la paille a été achetée à un agriculteur basé à 30 km et les panneaux solaires sont de fabrication française.

L'Écocentre® est un bâtiment à énergie positive autonome en eau et en énergie grâce aux équipements installés sur le site : cuve de récupération d'eau de pluie, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, mini-éolienne... La consommation énergétique du bâtiment est de -24 kWh/m²/an : il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

L'Écocentre® est un site de démonstration et d'expérimentation des techniques développées par l'association et des pratiques respectueuses de l'environnement : économie d'énergie, gestion de l'eau, préservation de la biodiversité...

Pierre & Terre possède une expertise spécifique sur l'assainissement écologique : toilettes sèches, filtres plantés et pédo-épuraton.

Pierre & Terre a la particularité d'être labellisé « Centre Social » par la CAF et propose au public en précarité énergétique des écodiagnostics qui permettent de dresser un état des lieux du bâtiment et de trouver des solutions adaptées, qui peuvent se concrétiser par des chantiers accompagnés.

Atelier peintures naturelles

Site de Pierre & Terre :

<http://www.pierreetterre.org>



L'Écocentre® du Pays Lyonnais (Oïkos)



L'association Oïkos (écoconstruction) et l'association Arthropologia (biodiversité) se sont rapprochées en septembre 2012 afin d'unir leurs compétences – la construction écologique et la préservation de la biodiversité – en un lieu commun : l'Écocentre® du Lyonnais.

Le bâtiment en bois, paille, enduits terre et chaux avait été construit auparavant en 2008 par les Jardins de Cocagne, exploitation maraîchère biologique, à vocation d'insertion sociale et professionnelle. Les 500m² de bâti ont donc été adaptés pour une adéquation avec les activités d'accueil du public, de formation et de recherche.

Les aménagements réalisés depuis 2012 ont permis la création d'espaces d'accueil du public démonstratifs. Les différents chantiers ont été l'occasion de réaliser des ateliers pour adultes et pour enfants, ainsi que des formations à la mise en œuvre de solutions techniques pour les professionnels du bâtiment.

Oïkos est un des principaux centres de formation à l'écoconstruction en France avec des formations courtes mais aussi des formations longues, notamment la formation de Coordinateur en Rénovation Énergétique Biosourcée (Titre Professionnel de niveau III).

Oïkos est aussi très investi dans le développement de l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) et cofondateur du Réseau Pluriel d'Opérateurs de l'ARA avec les Compagnons Bâisseurs.

L'association Oïkos est locataire de la Mairie de la Tour de Salvagny.

Site de l'Écocentre® du Pays Lyonnais :
<https://oikos-ecoconstruction.com>



L'Écocentre® de Savoie (Oxalis)



L'association Oxalis était dans une situation similaire à celle d'Écorce : ses interventions avaient lieu sur « chantiers écoles », au gré des opportunités qui se présentaient à elle. L'association a ressenti le besoin de poser l'organisation et le développement de ses activités autour d'un lieu sédentaire, offrant toutes les garanties pédagogiques nécessaires à la pérennisation de son action.

En 2011, l'association propose à des particuliers de réaliser une partie des travaux de rénovation de leur bien immobilier dans le cadre de ses activités de formation pratique à l'écoconstruction, et ce en échange d'un droit d'occupation des locaux à titre gratuit. Une convention est signée pour une période de 10 ans listant les travaux à réaliser, les propriétaires finançant les achats de matériaux.

Le terme de la convention est arrivé à son terme. Oxalis s'est donc multi-sédentarisée avec 3 lieux de formation répartis sur la Savoie et la Haute-Savoie, accueillie par les lieux de vie de 3 de leurs formateurs. L'association recherche de nouveaux partenariats sur d'autres lieux.

Oxalis propose des rencontres régulières entre auto-constructeurs, de nombreux stages courts ainsi que des formations.

Soirée entre constructeurs



Site internet de l'Écocentre® de Savoie : <http://www.oxalis-asso.org>

L'Écocentre® du Perche (Écopertica)



En mars 2010, l'association Eco-Vivre porte le projet de création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) et devient Eco-Pertica. Cette SCIC rassemble 5 catégories d'associés : agriculteurs, professionnels du bâtiment, particuliers, institutionnels et salariés.

Éco-pertica assure le volet technique du projet ECO'REHAB du Pays du Perche Ornaï, qui vise à accompagner des ménages aux revenus modestes à l'auto-réhabilitation de leur logement.

Outre le conseil et l'accompagnement vers l'écoconstruction, cet Écocentre® propose des écomatériaux locaux à la vente (chanvre et terre crue) issus de filières de production qu'il développe : fabrication d'outils mécanisés pour produire ces matériaux (chanvre, terre), conception de modes constructifs adaptés à ces matériaux locaux, et des outils facilitant leur mise en œuvre (souffleuse à laine de chanvre, projection de terre-chanvre...).

Eco-Pertica ne dispose pas encore d'un centre de formation professionnelle en écoconstruction bien que la création d'un tel centre reste un objectif structurant de la SCIC.

Éco-Pertica a réalisé une étude de faisabilité pour la création d'une ressourcerie du bâtiment afin de valoriser le réemploi des matériaux de construction.

Éco-Pertica a fermé en novembre 2022.

*Projeteuse de terre-chanvre
développée par Écopertica*

Site internet d'Éco-pertica :
<http://www.ecopertica.com>



L'Écocentre® de Bourgogne (Acali)



L'association ACALI, créée en 2009 a conçu et mis en œuvre l'Écocentre® de Bourgogne sur un site de 4 hectares, qui comprend plusieurs bâtiments, notamment destinés à de l'hébergement.

L'Écocentre® de Bourgogne a pour mission d'accueillir les adultes pour une simple visite ou pour un séjour en immersion, de sensibiliser les jeunes publics par un accueil sur le site, hors temps scolaire ou par délocalisation de la prestation dans le cadre scolaire. L'Écocentre® propose des stages de formation sous forme de modules courts ou de formations qualifiantes de plus longue durée. Le site de l'Écocentre® se prête particulièrement bien à l'expérimentation sur les matériaux, les produits et les procédés.

Cet Écocentre® mène également un travail prospectif sur les usages des nouvelles technologies appliquées à l'habitat à travers une maison domotique expérimentale où de nombreuses fonctions sont automatisées (fermeture des volets, éclairage, détection des ouvertures ...). Une autre maison, rénovée, est équipée en lieu de vie pour une personne à mobilité réduite.

Outre les bâtiments écoconstruits, le site comprend un verger conservatoire, un jardin, et un assainissement écologique par phyto-épuration et par une « xylo-épuration » expérimentale.

Animations pour enfants

Site internet de l'Écocentre® de Bourgogne :
<https://www.acali.eu/>



L'Écocentre® du Trégor



Cet Écocentre® est porté par l'association Spered All (« Un autre esprit » en Breton) qui a pour objet l'expérimentation, l'exposition et la diffusion de solutions pratiques, techniques et ludiques aux problèmes posés par le changement climatique, la pollution, la production et le gaspillage énergétique.

Depuis 2010, Spered All occupe un terrain communal de 3 hectares à Pleumeur-Bodou qui comportait une vieille longère en ruine qui a été rénovée. D'autres bâtiments et équipements ont été construits sur le terrain depuis.

Cet Écocentre® a pour particularité de sensibiliser le grand public par le jeu et la découverte. Il se présente comme un parc de loisir et propose des sentiers découvertes, des animations et un « escape game » sur l'énergie.

Chantier participatif à l'Écocentre® du Trégor



Site internet de l'Écocentre® du Trégor :
<https://ecocentre-tregor.fr>

Le Gabion



Le Gabion n'est pas labellisé Écocentre®, mais il s'agit d'un des plus anciens centre de formation à l'écoconstruction, fondé en 1993 dans les Hautes Alpes.

En 2002, le Gabion a signé un bail emphytéotique avec la Mairie d'Embrun pour l'occupation d'un terrain de 6000 m², abritant un manoir et la possibilité de construire. Le bâtiment a été conçu pour être réalisé en tant que « chantier école » et servir de support pédagogique aux différentes formations orientées autour de la conservation du patrimoine, la construction en matériaux naturels et l'expérimentation. La construction a commencé en 2005 et a été inaugurée en octobre 2013.

L'association du Gabion a construit l'intégralité du bâtiment, par l'intermédiaire de personnes en contrats aidés, encadrées par du personnel salarié de l'association. Il a d'abord été construit « en tranche » pour réaliser plusieurs cycles de formations (ex : fondations réalisées en trois fois). Ce système a fait ralentir la construction mais a engendré la signature, par des embrunais, de près de 150 contrats aidés. Les deux tiers des personnes n'étaient pas formées aux métiers du bâtiment. Ils ont donc profité de cette opportunité pour acquérir de nouvelles compétences.

Le Gabion dispense des formations courtes, mais aussi des formations longues : Ouvrier Professionnel en Éco-construction et Ouvrier Professionnel en Restauration du Patrimoine.

Depuis sa création, ce centre a accumulé des savoirs-faire essentiellement axés sur la recherche et l'expérience. Des documents techniques de référence ont été mis en ligne sur leur site internet :

<https://legabion.org/>

L'écopôle de Concarneau



Bien qu'il ne s'agisse pas d'un Écocentre® labellisé, cet « écopôle » a retenu notre attention car il a été porté par une Communauté d'Agglomération qui s'est engagée en faveur de la promotion de l'éco-construction et du développement d'une filière économique.

Il s'agit d'un bâtiment public achevé en 2015 qui rassemble à la fois une pépinière d'entreprises et l'écopôle qui est un point d'info sur l'habitat. Concarneau Cornouaille Agglomération a confié la gestion et l'animation de l'Ecopôle à l'association Approche Éco-habitat.

L'écopôle propose des ateliers de sensibilisation et de formation grand public, un centre de ressources, des maquettes démonstratives et une matériauthèque ainsi que des temps d'échanges (« les mercredis des pros ») autour de problèmes concrets au sein d'un groupe de professionnels.

*Maquette pédagogique :
plancher, murs, toiture*



Site internet d'Approche Éco-habitat :
<https://www.approche-ecohabitat.org>

Pourquoi un Écocentre® en Ariège ?

Répondre à l'urgence climatique

En Ariège, 46 % de l'énergie finale est consommée par le secteur du bâtiment¹. Après le secteur des transports, le bâtiment est le 2^{ème} secteur le plus émetteur de CO2 : 34 %.

La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) adoptée par la France dans le cadre des accords de Paris vise d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.



Il est plus qu'urgent non seulement de réduire les consommations énergétiques des bâtiments mais aussi de réduire l'énergie grise et les émissions de carbone liées à l'ensemble du cycle de vie des matériaux de construction, depuis leur extraction jusqu'au traitement des déchets.

L'étude TREMI a mis en évidence que 78 % des travaux de rénovation ne permettaient pas de changer de classe de DPE². Il est indispensable de mettre en œuvre des rénovations performantes. Le public doit y être sensibilisé et les professionnels y être formés.

Pour ce faire, il est nécessaire d'intensifier les actions de sensibilisation auprès d'un plus large public et de faciliter l'accompagnement des projets de construction et surtout de rénovation. Un Écocentre® avec une visibilité accrue permettrait de toucher plus de bénéficiaires (plus de 9000 personnes/an pour l'Écocentre® Pierre & Terre)³.

Lutter contre la précarité énergétique

En Ariège, 45 % des propriétaires occupants sont éligibles aux aides de l'ANAH. D'après Precariter (Enedis), 17474 ménages étaient en situation de précarité énergétique en 2012.

L'Ariège est un des 3 départements français qui compte la part de bénéficiaires du Fonds Solidarité Logement la plus importante (2,1 %). De plus, l'Ariège est dans les 10 départements ayant la plus forte proportion de ménages bénéficiaires des aides Habiter Mieux (0,48 %) parmi les ménages propriétaires⁴.



Un Écocentre® avec une bonne visibilité pourrait témoigner des économies réalisables et permettrait aux ménages les plus modestes d'accéder plus aisément à la rénovation énergétique. Écorce pourrait y développer une mission d'accompagnement à l'auto-réhabilitation destinée aux ménages les plus modestes pour qui le reste à charge est un frein à la rénovation de leurs logements.

1 Source OREO, [Copil du 12 novembre 2018](#)

2 [Enquête sur les Travaux de rénovation énergétique des maisons individuelles \(TREMI\), 2017](#)

3 [Rapport d'Activités 2021 de l'association Pierre & Terre, téléchargeable ici.](#)

4 Source ONPE (Observatoire de la Précarité Énergétique) [chiffres-clés](#)

Développer un secteur économique

L'Ariège est un département au taux de chômage important (12 %). Nous pensons que l'essor de l'écoconstruction peut générer des emplois locaux non-délocalisables. Les autres Écocentres® emploient jusqu'à 8 salarié·e·s (Oïkos). Nous pouvons raisonnablement prévoir de pérenniser à Écorce 3 à 5 emplois d'ici 5 ans.

A ces emplois directs, ils convient d'ajouter des emplois induits au niveau de la filière écoconstruction : artisans, formateurs, architectes, bureaux d'étude, négociants en matériaux écologiques, agriculteurs producteurs de paille ou de chanvre. Des opportunités existent aussi dans le développement de filières locales de production de matériaux biosourcés (bois, paille), à l'image de ce que fait Écopertica en Normandie pour le chanvre.

Le Pays de Foix Varilhes compte près de 20 % des entreprises du bâtiment d'Ariège (424 entreprises)⁵. À l'heure de la transition écologique, le besoin en formation dans ce secteur est considérable pour faire évoluer les pratiques, gagner en compétences et réduire l'impact environnemental des bâtiments.



Formation bardage bois

Améliorer la santé dans l'habitat



Nous passons 70 % à 90 % de notre temps dans un espace clos, or la pollution de l'air intérieur est 2 à 5 fois supérieure à la pollution extérieure, avec environ 900 polluants recensés. La mauvaise qualité de l'air intérieur a un impact avéré sur notre santé : maladies respiratoires telles que l'asthme et les allergies, cancers... Les matériaux utilisés dans le bâtiment, la mauvaise gestion de l'humidité et du renouvellement de l'air sont en cause.

En Ariège, le parc privé potentiellement indigne demeure encore très important, de l'ordre de 3900 logements dans le parc propriétaire occupant, et de 3000 logements dans le parc locatif privé⁶. Dans cet habitat indigne, les risques pour la santé des habitants sont encore accrus.

Par l'usage de matériaux naturels et sains et par des principes de conception respectant l'équilibre hygrothermique des bâtiments, l'écoconstruction préserve la santé des habitants, mais aussi celle des travailleurs qui manipulent les matériaux.

Moisissures dans un logement non-ventilé

⁵ Source : [Géométiers](#)

⁶ Source : [Rapport d'activité des services de l'État 2018, téléchargeable en ligne](#)

Un Écocentre® à Foix

L'Écocentre® le plus proche est à plus de 200 km, dans le Gers (Pierre & Terre). L'offre de formation en écoconstruction est très limitée à proximité et Écorce accueille régulièrement des stagiaires en provenance de l'agglomération toulousaine.

Foix nous semble être un lieu pertinent pour la création d'un Écocentre®, du fait de sa position géographique centrale dans le département, de son accès ferroviaire et de la proximité des principaux acteurs de l'habitat (ANAH, CAUE, ALEDA, SOLIHA, Chambre des Métiers, CAPEB et FFB notamment).

ÉCORCE est implantée sur le Pays de Foix-Varilhes depuis 2014, d'abord à Loubières, puis à Foix depuis 2019. Nous y comptons 60 adhérent·e·s sur ce territoire, soit 40 % de nos adhérent·e·s.

Par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération Foix Varilhes, Écorce est entré en contact mi-2022 avec la Chambre d'Agriculture de l'Ariège qui disposait de deux bâtiments vacants, « Le Picou » et « l'Orangerie », mis à disposition pour accueillir l'Écocentre® d'Ariège.

Étant donné les forts enjeux de rénovation énergétique du parc immobilier français, notre projet d'Écocentre® trouve une grande pertinence à s'illustrer dans une rénovation performante d'un bâtiment, qui sera un formidable support pédagogique pour conseiller, former et accompagner professionnels et particuliers.

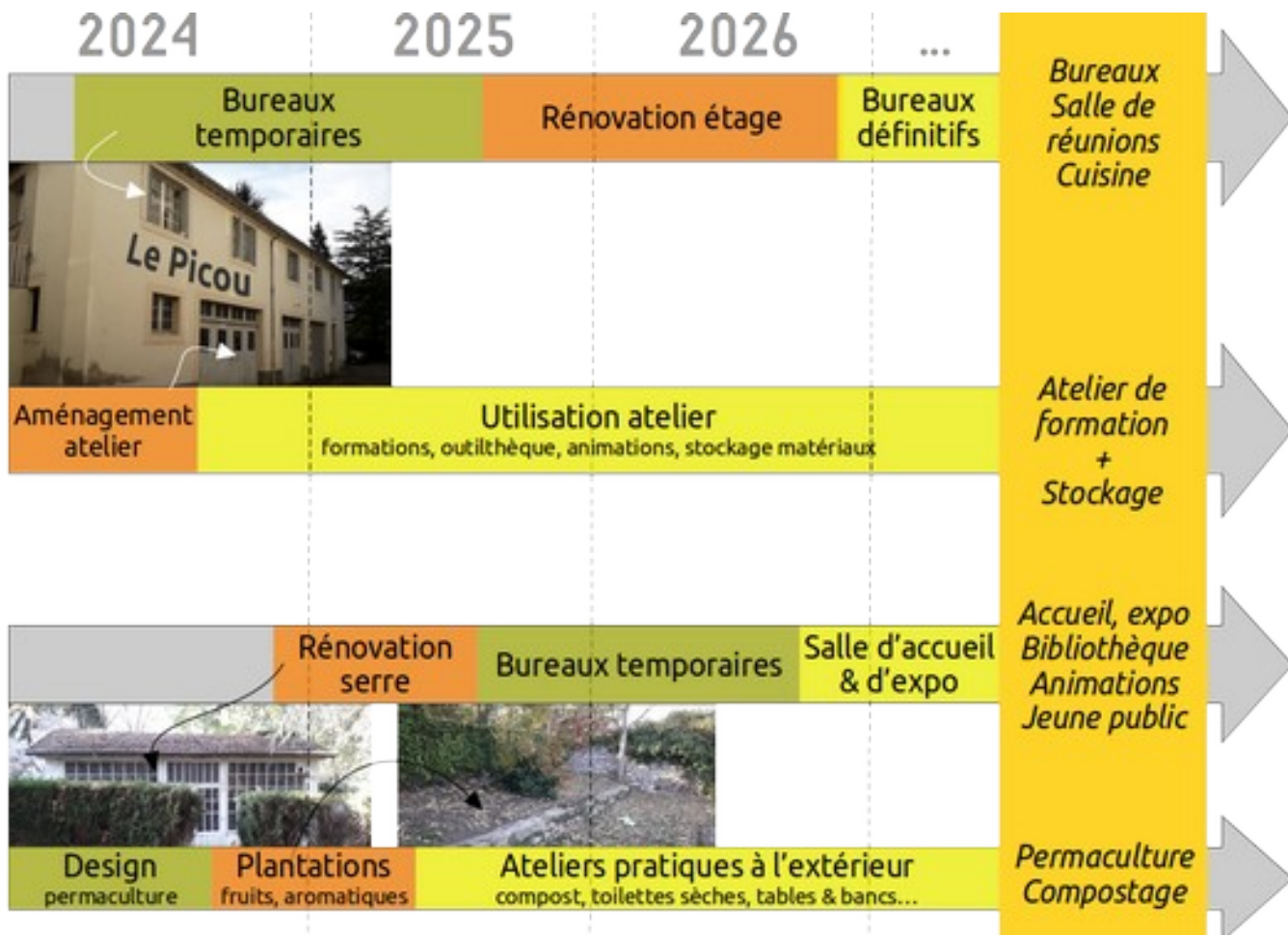


Le bâtiment « Le Picou » se compose de garages et d'ateliers au rez de chaussée et de bureaux à l'étage. Adossé à son angle sud-est, se trouve un petit bâtiment vitré (« l'Orangerie ») dont la toiture est partiellement dégradée.

La localisation de ces bâtiments au sein du parc arboré de la Chambre d'Agriculture à proximité du centre-ville de Foix nous a d'emblée parue idéale pour y accueillir notre Écocentre® qui aurait la particularité d'être une rénovation et de se situer en zone urbaine.

Phasage et esquisse du projet

Écorce propose d'utiliser l'intégralité du bâtiment « Le Picou » et « l'Orangerie » pour y déployer un Écocentre® qui soit à la fois support de formation et lieu témoin pour promouvoir les techniques et matériaux de l'habitat écologique. La proposition qui suit n'est qu'une esquisse qui devra être précisée, chiffrée et dessinée.



1. Aménagement d'un atelier de formation

Écorce propose à la Chambre d'Agriculture d'installer fin 2023 son atelier de formation au RDC du « Picou », afin de pouvoir disposer sur place d'un outil opérationnel pour réaliser les travaux sur les autres parties du bâtiment et y organiser des formations dès 2024. De l'examen que nous en avons fait, il n'y a pas de travaux majeurs à prévoir au rez-de-chaussée si ce n'est des ouvertures de cloisons.



Le déploiement de notre maquette de formation « Pro Paille » nécessite un espace de 5m par 2,5m au sol.

De plus un certain nombre d'adhérent·e·s nous ont exprimé le besoin d'accéder ponctuellement à un atelier équipé d'outils.

À moyen terme, cet atelier pourrait être mis à leur disposition lorsqu'il n'est pas utilisé pour les formations.

Nous veillerons à ce que l'utilisation de l'atelier ne gêne pas nos voisins, en choisissant des créneaux compatibles avec les usages de bureaux dans les bâtiments voisins (S^t Barthélémy notamment).



Atelier solidaire des Compagnons Bâtitseurs à Rennes

2. Travaux sur « l'Orangerie »

Nous sommes intervenus fin août 2023 sur la toiture de « l'Orangerie » pour résoudre une fuite.

Après étude, nous pourrions y prévoir une série de chantiers-formations :

- isolation des murs et du toit
- enduits extérieurs et/ou bardage bois
- installation d'un poêle à bois
- conception d'une façade vitrée en fenêtres de réemploi en double-vitrage
- raccordement électrique et internet
- pose d'un revêtement de sol (parquet et/ou chape)



Le trou dans la toiture de la serre



*Façade vitrée en fenêtres de réemploi
(Siège du Conseil de l'UE)*



*Isolation par l'extérieur d'un mur
en bottes de paille*

Écorce mobilisera les compétences de ses adhérents professionnels, notamment les architectes, pour concevoir une rénovation exemplaire en terme de performances comme de sobriété. Les détails techniques de ce projet feront l'objet d'un examen approfondi.

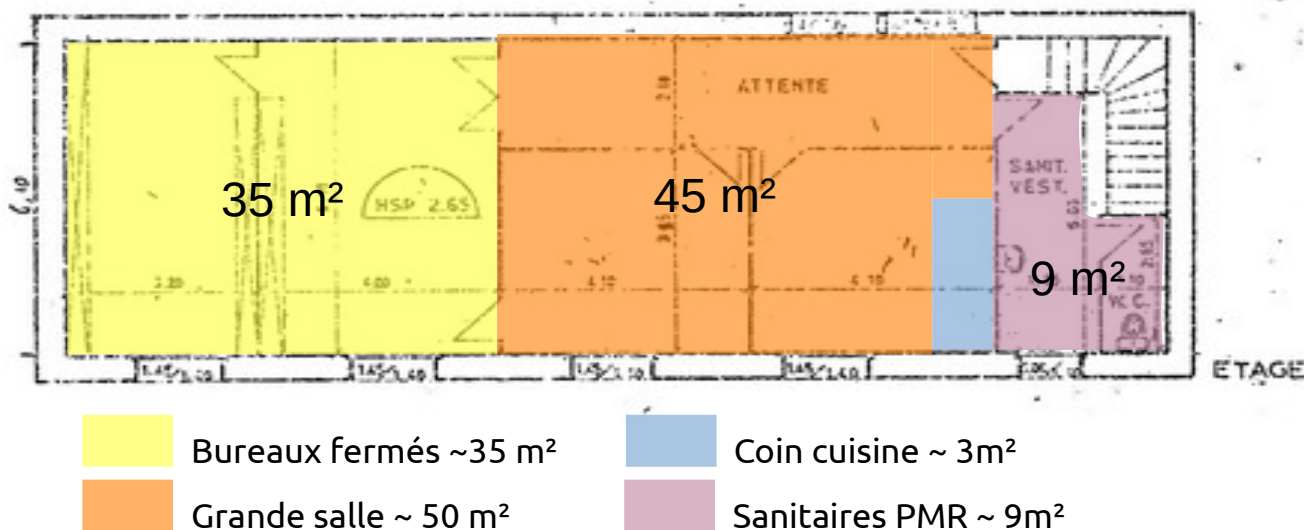
Écorce organisera plusieurs formations pratiques qui utiliseront « l'Orangerie » comme support en réalisant du même coup les travaux nécessaires à sa rénovation.

Ce premier chantier sera l'occasion de faire la démonstration à petite échelle des ambitions de notre projet, avant de s'atteler à la rénovation de l'étage du « Picou ».

À l'issue de cette série de travaux, ce petit bâtiment pourra être utilisé comme bureau par les salarié·e·s de l'association pendant que les travaux à l'étage du « Picou » seront réalisés.

3. Aménagement de l'étage du Picou

À l'étage du bâtiment du « Picou », nous imaginons déconstruire une partie des cloisons existantes afin d'y créer une salle de réunion et de formation, en conservant 3 ou 4 bureaux au nord du bâtiment (à gauche sur le plan ci-dessous).



Dans un premier temps, nous pourrions y installer nos bureaux au printemps 2024, pendant que « l'Orangerie » est rénovée, puis lorsque les travaux sur celle-ci seront achevés, nous pourrions y déménager nos bureaux afin de pouvoir effectuer les travaux sur l'étage du Picou.

Un travail de conception détaillé de ce projet de rénovation a débuté à l'automne 2023, mené avec l'appui d'un mécénat de compétences de la **Fondation Artelia** et du réseau de professionnels adhérents d'Écorce. **Un rapport d'audit énergétique sera livré pour avril 2024 avec un chiffrage estimatif du projet de rénovation.**

Déconstruction de certaines cloisons

Nous souhaitons supprimer certaines cloisons afin de créer une grande salle nécessaire à nos activités, mais sommes attachés à ce que ces cloisons soient déconstruites et que les plaques de plâtres puissent être réemployées sur place ou ailleurs. La déconstruction de ces cloisons pourra faire l'objet d'un chantier-formation. Écorce est en lien étroit avec les acteurs régionaux du Réemploi dans le bâtiment (ARESO, Envirobat, IDRE, Caprionis, Synthic).

Isolation des murs

Les murs seront isolés par l'extérieur a priori afin de rendre le bâtiment performant et limiter ses besoins en chauffage. Certaines parties de murs seront laissées vitrées afin que l'isolant reste visible et les parements extérieurs seront variés : différents bardages et enduits.

Mise en accessibilité PMR

L'accessibilité de l'étage aux personnes à mobilité réduite nécessite l'installation d'un élévateur entre le RDC, probablement dans l'atelier, jusqu'à l'actuel couloir du 1^{er} étage. Les toilettes de l'étage devront eux-aussi être réaménagés afin d'être accessibles.

Écorce est conseillé à ce sujet par les services de la DDT de l'Ariège.

Isolation des combles et remplacement des menuiseries

Les combles du « Picou » pourront être isolés en ouate de cellulose à faible coût par le propriétaire en mobilisant les aides financières auquel il est éligible. Les menuiseries actuelles en simple vitrage devront être remplacées par du double-vitrage. Écorce pourra conseiller le propriétaire sur ces dossiers.

Chauffage et ventilation

Une réflexion de fond sur le mode de chauffage du bâtiment sera accompagnée par Écorce afin que la Chambre d'Agriculture puisse à terme remplacer le système de chauffage par un système plus performant et non-dépendant de ressources fossiles (pompe à chaleur, solaire thermique, chaudière bois?). L'installation d'un système de ventilation sera indispensable pour renouveler l'air intérieur.

Support pédagogique

Le lieu pourra servir de support de visites guidées régulières, à l'instar de ce que pratique l'Écocentre® Pierre & Terre, dans le Gers. Nous veillerons ainsi à varier les techniques et matériaux dans un objectif pédagogique.

À plus long terme, le pignon sud du « Picou », à l'angle avec « l'Orangerie » pourrait servir de support à un atelier Graf'Terre : réalisation de décors en relief à base de terre et recouvertes d'enduit chaux. Ce pignon ainsi décoré, améliorerait la visibilité de l'Écocentre® en renforçant son image.



*Mur démonstratif de différents enduits terre
(Écocentre® Pierre & Terre)*



*Exemple de motifs en terre réalisés
lors d'une formation d'Écorce.*

4. Valorisation agricole des terrasses et des extérieurs

Écorce propose de revaloriser les terrasses au-dessus de l'Ariège en y organisant des animations et formations sur la permaculture. Des arbustes à petits fruits pourraient y être plantés en lien avec les services compétents de la Chambre d'Agriculture afin de sensibiliser le public au choix de végétaux locaux adaptés pour leurs jardins et clôtures.



Écorce dispose en interne de compétences techniques en assainissement écologique, nous pourrions construire une cabine de toilettes sèches extérieure et valoriser le compost sur les terrasses pour la production fruitière.



Ici, un exemple de toilettes sèches auto-construites par l'Écocentre® Pierre & Terre avec vidange des sous-produits à l'arrière des cabine en contrebas du talus.



5. Réfection d'autres bâtiments au sein du parc

Lorsque les travaux sur les bâtiments seront achevés, Écorce propose de mettre en valeur le parc arboré en rénovant par exemple le kiosque à musique ou la petite maison dans la pente.



Le kiosque en bois est fortement dégradé mais pourrait être rebâti dans le cadre d'une formation de charpente.

Cette maisonnette sur deux étages pourrait faire l'objet de plusieurs chantiers-formations (toiture, plancher, enduits intérieur et extérieurs...)



Le site de la Chambre d'Agriculture pourrait ainsi nous permettre de déployer notre projet d'Écocentre® progressivement dans l'espace et le temps.

Mise à disposition des locaux

Parmi les Écocentres® de France on retrouve diverses situations foncières et juridiques. Certains locaux sont mis à disposition gratuitement, d'autres loués. Les propriétaires peuvent être des particuliers ou des collectivités locales. À notre connaissance, aucun Écocentre® n'est propriétaire des locaux qu'il occupe.

Écocentre®	Propriétaire	Conditions d'occupation
Pierre & Terre	Commune	Bail emphytéotique. Loyer d'1€ symbolique par an.
Oïkos	Commune	Loyer de 800€/mois pour un bâtiment de 500m ² .
Oxalis	Privé	Mise à disposition gratuite (convention).
Écocentre® du Trégor	Commune	Bail emphytéotique. Loyer de 250€/mois pour 3ha.
Le Gabion	Commune	Mise à disposition gratuite.
Écopôle de Concarneau	Communauté d'Agglo	Mise à disposition gratuite.

Mise à disposition gratuite

Généralement le principe de la mise à disposition gratuite de bâtiments entraîne en contrepartie la réalisation d'un certain nombre de travaux par l'association qui en bénéficie. L'engagement doit être suffisamment long pour que l'association et ses financeurs puissent s'engager de manière pérenne.

Par exemple, Le Gabion bénéficie d'une mise à disposition par une collectivité. En 2002, le bail locatif de l'association prenant fin, le Gabion a soumis un dossier de présentation du projet à la liste électorale. Madame le Maire, venant d'être élue, a cédé à l'association un bail emphytéotique d'une partie de cette parcelle, 6000 m², abritant un manoir et la possibilité de construire.

Convention de mise à disposition de longue durée

ÉCORCE et la Chambre d'Agriculture ont signé en juillet 2023 une convention de mise à disposition d'une durée de 6 ans. Cette première convention permet à Écorce d'utiliser le bâtiment en l'état et d'étudier des scénarios de rénovation.

Courant 2024, lorsque le projet de rénovation aura été budgété grâce à l'audit énergétique d'Artelia et les choix d'aménagements arrêtés, une seconde convention sera signée avec la Chambre d'Agriculture sur une durée plus longue, en précisant :

- les travaux à réaliser par Écorce (sous forme de chantiers-formations ou à sa charge)
- les travaux à réaliser par le propriétaire (pour certains desquels des aides sont mobilisables)

Partenaires à associer au projet

Chambre d'Agriculture de l'Ariège

Écorce compte dans son public de stagiaires un nombre important d'agriculteurs éligibles au Fonds VIVEA et tout particulièrement sensibles à l'écoconstruction car ils disposent eux-mêmes de ressources en matériaux (paille, bois, terre, chanvre...). Écorce a déjà organisé des formations en lien avec la Chambre d'Agriculture par le passé. Des réflexions ont également été entamées pour développer des filières agricoles de matériaux bio-sourcés (paille, chanvre). L'accueil d'Écorce sur le site de la Chambre d'Agriculture ne peut que renforcer nos liens.

Collectivités et services de l'État

Nous souhaitons bien évidemment que les collectivités territoriales (communes, EPCI, Département, Région) et les services de l'état (ADEME, DDT, ANAH...) entendent l'intérêt de notre projet d'Écocentre® et le soutiennent d'une manière ou d'une autre que ce soit pour les investissements ou pour une partie de son fonctionnement.

Professionnel·le·s du bâtiment

Pour que le rayonnement et l'impact de l'Écocentre® soit optimal, il convient d'associer tous les partenaires locaux intervenant sur le champ de la construction écologique ou de l'amélioration de l'habitat.

Écorce compte une trentaine de professionnels du bâtiment, architectes, artisans ou bureaux d'études qui pourront contribuer au projet avec leurs compétences propres. Un lien avec la Chambre des Métiers, la CAPEB et la FFB serait un plus pour harmoniser nos offres de formation et valoriser la filière.

Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

Le Parc est un partenaire déjà ancien d'Écorce qui a partagé un temps les mêmes locaux. Écorce travaille étroitement avec le PNR sur la valorisation du bois d'œuvre local à travers les formations à la sylviculture douce. Nous relayons mutuellement nos actions respectives. Écorce a également réalisé des diagnostics de gîtes pour le compte du PNR. D'autres partenariats sont possibles autour de l'Écocentre®, sur les aspects architecturaux, paysagers et environnementaux.

ALEDA

L'Agence Locale de l'Énergie du Département de l'Ariège est depuis 2009 l'Espace Info Énergie du département et aujourd'hui le Guichet Unique de la Rénovation. Il est par conséquent un partenaire incontournable pour Écorce.

CAUE de l'Ariège

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Ariège accompagne au quotidien les porteurs de projets de construction ou de rénovation dans leur réflexion. Le CAUE de l'Ariège est adhérent d'Écorce et nous échangeons régulièrement notamment autour de nos outils de sensibilisation.

Une contribution du CAUE au projet d'Écocentre®, tant dans sa conception que dans son exploitation apporterait une forte plus-value au projet.

Maisons Paysannes de France

Écorce échange régulièrement avec les délégations Ariège et Aude de Maisons Paysannes de France, association nationale très active sur les questions de rénovation du bâti ancien et de promotion des techniques et savoirs-faire traditionnels.

Ressourcerie de Foix

Écorce a mené une opération de déconstruction et de réemploi de matériaux avec la Ressourcerie et échange régulièrement sur cette thématique. Nous partageons d'ores et déjà un véhicule commun et souhaitons mener d'autres actions communes : répare-café, ateliers low-tech, réemploi de matériaux du bâtiment...

Association des Naturalistes de l'Ariège

Écorce et l'ANA ont déjà travaillé ensemble sur un projet d'Écocentre® en 2015-2016 à la Bastide de Sérou. Le projet ne s'est pas concrétisé, mais les échanges ont perduré entre les deux structures avec notamment des formations et visites co-organisées en faisant un lien entre habitat et biodiversité.

APF France Handicap

Écorce partage les locaux de la délégation Ariège depuis 2014 et de nombreux partenariats ont pu naître entre les 2 structures, notamment autour de l'habitat inclusif. Leur expertise en terme d'accessibilité sera d'une grande aide.

Écocentre®® Pierre & Terre

Cet Écocentre®, le plus proche géographiquement, est une source d'inspiration pour Écorce depuis fort longtemps. Notre relation privilégiée nous permet de bénéficier de leurs précieux conseils et retours d'expérience.

Association Terr'Eau

Cette association basée à St Girons assure la promotion de l'assainissement écologique (toilettes sèches et filtres plantés) depuis 2007. Terr'Eau et Écorce collaborent régulièrement depuis 2014 à travers formations et visites communes. Cette association dispose en outre d'outils pédagogiques spécialisés (exposition, jeux, animations) qui pourraient venir compléter l'Écocentre®.

SOLIHA

SOLIHA Ariège est une association qui œuvre pour l'amélioration de l'habitat et pour l'insertion sociale par le logement. Elle mène des actions de lutte contre les logements indignes et la précarité énergétique. Un rapprochement avec Écorce aurait du sens.

Cette liste n'est pas exhaustive. Écorce est tout à fait ouverte au partage et à la mutualisation des espaces avec d'autres acteurs, notamment les autres locataires de la Chambre d'Agriculture, qui ont des besoins en salles de réunion ou formation.

Faire en sorte que les salles de formation, de réunion et les ateliers puissent servir à d'autres, lorsque nous n'en n'avons pas besoin, est au cœur de notre démarche de sobriété.

Conclusion

Écorce œuvre depuis 2005 en Ariège à la promotion de la construction et la rénovation écologique.

Écorce porte un projet d'Écocentre® : lieu d'information, de sensibilisation et de formation à l'habitat écologique.

Nous sommes persuadés qu'une montée en puissance de nos activités est nécessaire pour être à la hauteur des enjeux de la lutte contre le dérèglement climatique. Aujourd'hui, notre champ d'action est limité par l'absence de lieu régulier où mener nos actions.

Nous invitons les collectivités, les institutions et tous les acteurs de l'habitat à prendre connaissance de notre projet d'Écocentre® et à se positionner sur la manière de le soutenir et d'y contribuer.

Écorce va bénéficier en 2024 d'un accompagnement de la part de l'Agence des Pyrénées pour structurer ce projet d'Écocentre®. Un comité de pilotage sera constitué avec les partenaires.

Selon l'ampleur et la nature du projet de rénovation retenu, des financements pourront être demandés à l'Union Européenne, à l'État (ADEME, DREAL..), à la Région Occitanie (Bâtiment durable, EEDD), au Conseil Départemental et à la Communauté d'Agglomération du Pays de Foix-Varilhes.

Merci pour votre attention,

L'équipe d'Écorce



Association ÉCORCE

19, rue des Moulins 09000 FOIX

05 61 05 70 51

asso@ecorce.org

www.ecorce.org

SIRET : 48122214900066

Organisme de Formation n° 73 09 00342 09